

Février 2017

# COLOMBES & MURAILLE

p. 4 Intégration

p. 9 Nouveaux élus

p. 14 Agglomération  
du Chablais



---

4-7

**Intégration**

Cours de français  
Groupe d'aide aux réquérants d'asile  
Fête des saveurs d'ici et d'ailleurs  
Groupe multiculturel pour les femmes

---

8-9

**Conseil municipal**

Extrait des décisions  
Nouveau Conseil municipal

---

10-11

**Conseil général**

Bilan de législature  
Nouveau Conseil général

---

12

**Projets**

---

13

**Foyer de jour La Charmaie**

---

14-15

**Projet Agglomération  
du Chablais**

---

16

**Bibliothèque**

---

17

**Ecoles**

Ecoles et développement durable  
A pied à l'école

---

18

**Quelques clichés en 2016**

---

19

**Nouveaux horaires  
de l'administration**

---



## POURSUIVRE DU BON PIED

par Yannick Buttet  
Président

**N**otre commune entame une nouvelle période législative et poursuit ainsi la voie tracée depuis la fin du XVIIIème siècle.

Un début de législature est toujours le moment de se poser des questions sur l'avenir de notre commune, afin de dessiner le Collombey-Muraz de demain et après-demain. L'occasion aussi de tirer notre chapeau et de remercier celles et ceux qui, bien avant nous, ont permis à nos villages d'être ce qu'ils sont aujourd'hui et à leurs habitants de profiter d'un cadre de vie agréable.

Une législature dans la continuité, voilà le sens dans lequel vos autorités vont s'engager. Mais continuité ne rime pas avec passivité, bien au contraire. L'objectif est de maintenir et d'améliorer notre qualité de vie, de donner envie à nos concitoyennes et concitoyens de se rencontrer, d'échanger et de construire ensemble. Nous tenterons du côté des élus de donner l'exemple, comme lors de la période qui se termine, par une action en faveur du bien commun laissant de côté les querelles stériles et les fiertés mal placées.

Les défis ne manqueront pas mais nous nous réjouissons de pouvoir y apporter les réponses que notre population attend.

Dans les quatre ans à venir, le thème de l'intégration restera au cœur de nos préoccupations. En effet, avec l'évolution considérable et rapide du nombre d'habitants de notre commune, il est indispensable de faire en sorte que chacune et

chacun trouve sa place dans la vie sociale de nos villages. Nul besoin de venir de l'autre bout de la planète pour se sentir parfois isolé. Il est dès lors essentiel de permettre à tout-un-chacun de créer des liens que ce soit lors de la scolarisation d'un enfant ou dans le cadre d'une activité sportive ou culturelle.

Notre commune se veut un lieu d'accueil et d'épanouissement. A cette fin, nous misons sur les sociétés locales et les personnes qui s'engagent bénévolement au sein de ces associations. Bravo et merci.

Diverses possibilités existent également pour celles et ceux qui vivent des obstacles plus conséquent en raison de leur langue ou d'une incapacité physique ou mentale.

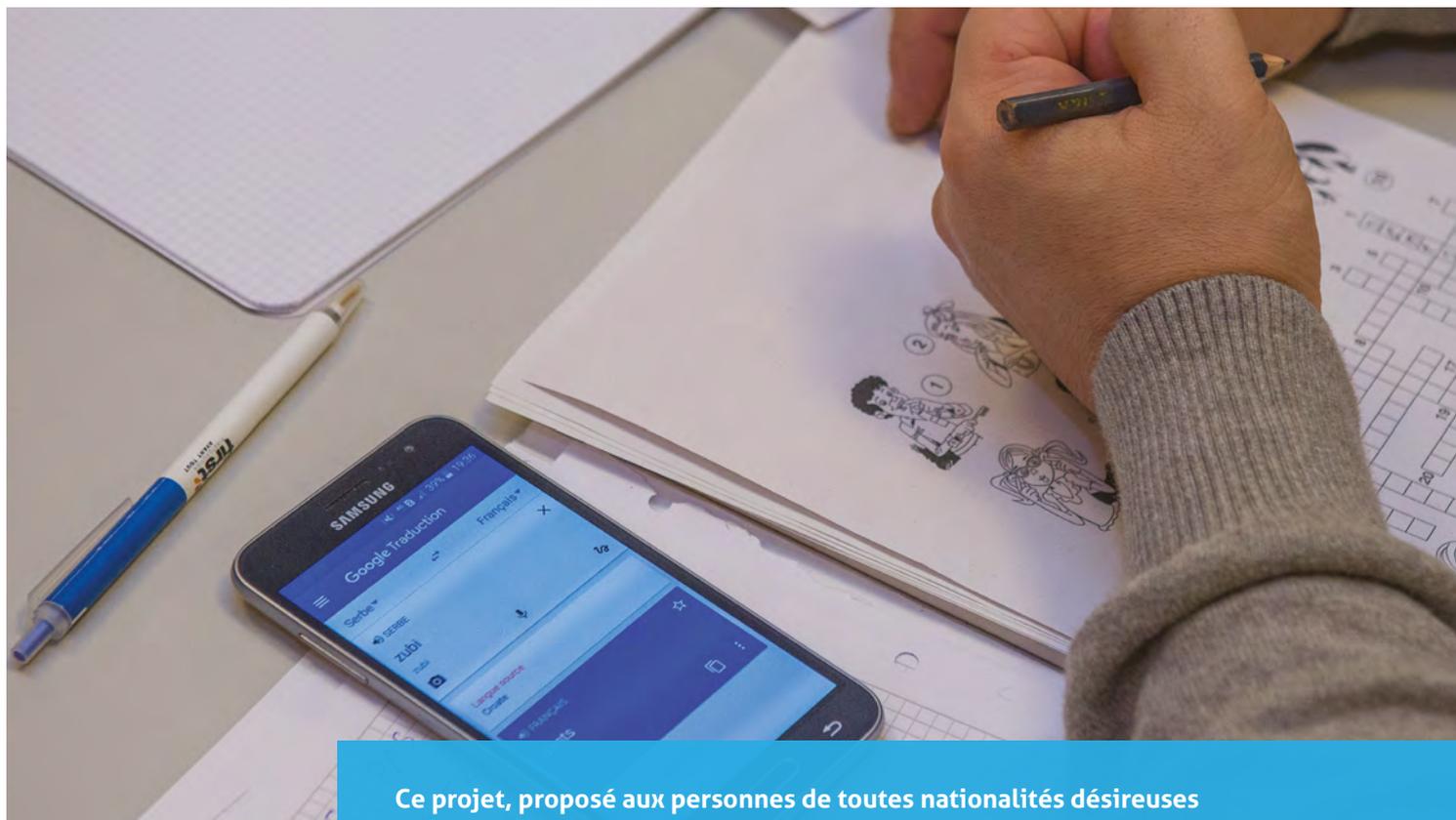
On mesure une société à la robustesse du plus faible de ses maillons. Nous tous avons la responsabilité de renforcer ce maillon le plus faible. Du côté des autorités de Collombey-Muraz, nous poursuivrons dans ce sens, avec votre soutien.

Merci de votre contribution quotidienne au bien vivre à Collombey, Muraz, Collombey-le-Grand, Illarsaz et aux Neyres.

# COURS DE FRANÇAIS

## UN EXEMPLE CONCRET QUI MENE A L'INTEGRATION

Par Patricia Guidetti, Marlène Diaque et les élèves des cours de Français



**Ce projet, proposé aux personnes de toutes nationalités désireuses d'apprendre la langue française, est plus dynamique que jamais.**

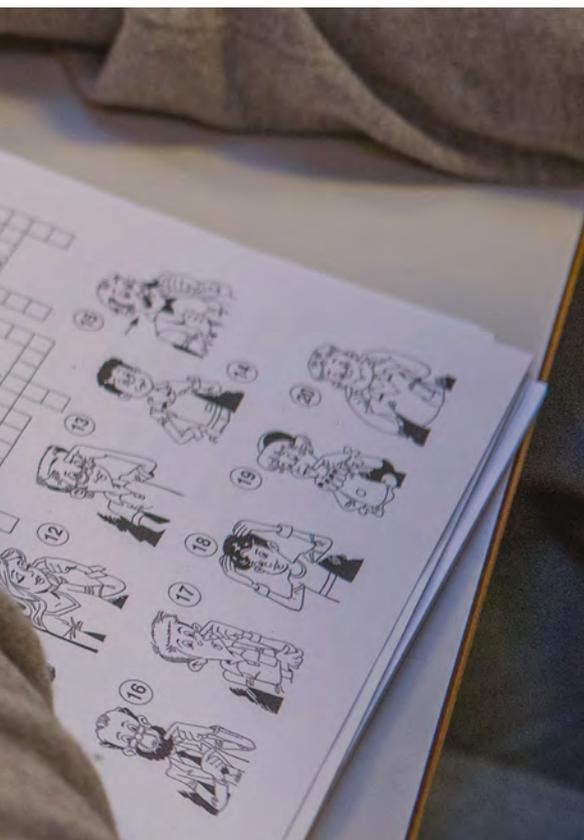
On a coutume de dire que l'intégration doit se penser sur 2 axes. Il appartient en effet autant aux personnes qui accueillent de mettre en place un terreau favorable qu'à celles qui arrivent de faire les efforts qui permettent l'intégration. Les cours de français, dispensés depuis 2010 à Collombey-Muraz, sont une belle illustration de cette maxime. Ils sont nés de l'idée simple que pour s'intégrer, il faut parler la langue du lieu où l'on arrive. 6 ans plus tard, ce projet proposé aux personnes de toutes nationalités, désireuses d'apprendre la langue française, est plus dynamique que jamais. Mis en place par la Commission intégration, il s'est construit et développé grâce notamment à la volonté et l'énergie de Madame Marlène Diaque, moteur de la première heure du projet et Madame Patricia Guidetti, qui enseigne les lundis soir (19h00 à

21h00) et les mardis après-midi (14h00 à 16h00). Chaque participant (une vingtaine en moyenne par semaine) s'acquitte d'un émoulement de Fr. 100.- par semestre pour suivre les cours dispensés. Ceux-ci, destinés surtout aux personnes débutantes, ont évidemment une base théorique. Mais ils ont surtout la particularité d'être orientés vers la pratique, via des mises en situation réelles, en incitant à aller à la rencontre des gens, avec la volonté de créer des liens. En 2016, ces interactions ont été multiples. Les participants au cours de français ont par exemple tenu un stand à la Fête des saveurs d'ici et d'ailleurs, en proposant des animations pour les plus jeunes. Comme l'année dernière, ils ont également participé aux fenêtres de l'Avent, en accueillant tout un chacun à la maison du Village à Muraz le 5 décembre 2016. Ils ont encore organisé des goûters au home la Charmaie, leur

permettant d'échanger avec nos aînés, tout en leur tenant compagnie.

On sait que « manger » est un plaisir et une nécessité biologique, mais c'est également un rite social et culturel qui favorise cohésion et sentiment d'appartenance à un groupe. Dans cette idée, deux fois dans l'année, les participants organisent un repas.

A Noël, le repas proposé est typiquement suisse, histoire de faire découvrir notre patrimoine culinaire. Raclette, papet vaudois, fondue .... Lors de cette soirée, nous recevons une personne issue de la migration. Elle vient nous apporter son témoignage : son arrivée en Suisse, son parcours de vie, ses émotions .... Elle démontre au groupe l'importance d'apprendre la langue de la région d'accueil car même si le migrant s'investit professionnellement, communiquer lui offre le gage d'une



vie sociale enrichissante, basée sur des échanges aussi bien dans le cadre du travail que des loisirs.

Au mois de juin et pour célébrer les beaux jours, un menu aux saveurs multiculturelles est proposé. Ce menu est réfléchi dans les groupes. Entrée, plat principal et desserts. Pendant les cours, nous réalisons les menus qui décoreront les tables, nous planifions qui fait quoi : achats, etc... les tâches sont réparties entre tous. Des membres de la commission de l'intégration nous rejoignent quand tout est prêt, comme au restaurant ... nous avons par exemple eu la chance de recevoir M. Yannick Buttet, actuel président de la commune.

## MINI-INTERVIEW

Nous donnons ici la parole à certains participants au cours, via un mini-interview, qu'ils ont réalisé entièrement eux-mêmes.

### Pourquoi vous venez au cours de français ?

Nous venons au cours de français parce que c'est une méthode pour apprendre la langue du pays, pour communiquer avec les autres, devenir indépendants, dans le but de trouver un travail valorisant.

### Quels sont les avantages d'un cours de langue ?

Les avantages d'un cours de langue sont : connaître des nouveaux mots, enrichir le vocabulaire, connaître les coutumes et les traditions du pays.

### Avant de venir en Suisse, avez-vous pensé à la barrière de la langue ?

Non, nous avons seulement pensé à améliorer notre vie.

### Négatif ? Positif ?

Seulement une chose négative, il faut avoir le cours deux fois par semaine à la place d'une fois. Les aspects positifs sont : en plus d'apprendre le français, on rencontre de nouvelles personnes, on se fait des amis, avec comme valeurs dans le groupe : détermination, patience, partage, plaisir et moments de fête.

### Quand vous regardez le chemin que vous avez parcouru, quel bilan tirez-vous ?

Pour nous, le bilan est positif parce que nous avons amélioré notre vie ici malgré que nous sommes loin de nos familles.

J. des Philippines  
S. du Portugal  
G. d'Italie

# GROUPE D'AIDE AUX REQUÉRANTS D'ASILE DE COLLOMBEY-MURAZ

Par Béatrice Lucciarini, groupe d'aide aux requérants d'asile de Collombey-Muraz



“ Môme si l'accompagnement des requérants peut se révéler plus difficile que prévu, les contacts que nous établissons avec les requérants sont chaleureux et enrichissants. ”

## Des bénévoles au service des migrants

Les images des migrants fuyant leur pays nous ont tous bouleversés; certains sont arrivés en Valais.

C'est pourquoi, en automne 2015, nos autorités cantonales (office de l'asile) et religieuses (catholique et réformée) ont lancé un appel urgent pour accueillir et aider ces requérants d'asile.

Dans notre commune, un petit groupe s'est d'abord formé et une récolte d'habits a été organisée: la réponse à cet appel a été fantastique! Bravo et merci à tous! A la suite d'une conférence d'une responsable de l'Office de l'asile, un groupe plus important s'est constitué au sein duquel chacun, à sa manière, apporte son soutien aux requérants.

## Notre accompagnement

Certains d'entre nous parrainent des familles au quotidien: échanges, «cours» de français, aide pour les documents administratifs... Des mamans invitent à domicile des enfants de requérants scolarisés dans la même classe que leur enfant. D'autres donnent à des enfants ou

des jeunes des cours d'appui scolaire ou pour leurs cours professionnels.

D'autres enfin donnent des cours de français dans les centres pour requérants que ce soit à Monthey ou à Saint-Gingolph, jouant ainsi le rôle d'enseignants bénévoles.

## Durant l'été

Durant la pause estivale, chacun prend du bon temps ...nos amis étrangers se sentent alors un peu isolés. C'est ainsi que des animations ont été organisées en Biolle (sous l'égide du groupe Réfugiés-Rencontre de Monthey) et au Foyer de Saint-Gingolph: contacts, jeux et desserts pour les enfants, gâteaux...

L'association du Passeport-vacances de Collombey-Muraz a invité 3 enfants habitant chez nous à participer à leurs activités.

## Qui sont ces requérants d'asile?

Ils sont jeunes; il y a des célibataires, des familles avec enfants. Ils viennent surtout d'Afghanistan, de Syrie, d'Irak, d'Erythrée...

## Notre groupe

Nous sommes une quinzaine de personnes, nous nous réunissons environ tous les 3 mois pour échanger nos expériences et nous organiser. Môme si l'accompagnement des requérants peut se révéler parfois plus difficile que prévu, les contacts que nous établissons avec les requérants sont chaleureux et enrichissants.

Notre dernière initiative: une autre récolte d'habits sur le thème « Ne jetez pas vos habits d'été!» à laquelle les habitants de Collombey-Muraz ont à nouveau répondu avec une grande générosité. Encore une fois merci!

Cette belle expérience humaine vous tente? Rejoignez-nous!

## Pour le groupe d'aide aux requérants d'asile de Collombey-Muraz,

Père Patrice Gasser, Nadia Borsay, Maryline Hohenauer, Béatrice Lucciarini  
(Tél 024 471 83 41)

# FÊTE DES SAVEURS D'ICI ET D'AILLEURS

Par Anne-May Cherix, déléguée à l'intégration

La commission de l'intégration de Collombey-Muraz a organisé le 3 septembre 2016 la deuxième édition de la Fête des Saveurs d'ici et d'ailleurs à Collombey-Muraz.

La fête a été un grand succès, des habitants de tous âges et nationalités s'y sont retrouvés et ont pu découvrir des saveurs, danses et musiques de divers pays.

Mme Rita Tissières a préparé de la nourriture ivoirienne et a apprécié la fête:

« Ça m'a beaucoup plu, c'était vraiment très bien. On avait déjà participé avec ma soeur il y a quatre ans. On apprend à connaître les autres personnes, les autres cultures, c'était génial. Je cuisine beaucoup, j'aime partager. J'ai adoré, si c'était à refaire je cuisine de nouveau volontiers ».

Le bibliobus était aussi présent: il organise des animations et propose des livres en français et dans les principales langues de la migration.

La collaboration avec la Fédération Suisse des Sourds a sensibilisé les habitants à l'intégration des personnes sourdes et malentendantes. Au stand suisse, des personnes sourdes et entendant travaillaient ensemble pour servir les boissons et raclettes. Des interprètes professionnels étaient présents tout au long de la fête. D'ailleurs, savez-vous comment dit-on Collombey-Muraz en langue des signes? Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à aller consulter la vidéo qui se trouve sur le site internet de votre Commune. ([www.collombey-muraz.ch](http://www.collombey-muraz.ch))



**ANNE-MAY CHERIX**  
Déléguée à l'intégration

La déléguée à l'intégration répond aux questions des nouveaux arrivants ainsi que des habitants présents dans la commune depuis plusieurs années. (Informations pratiques, intégration sociale, naturalisation, etc).

Administration communale,  
rue des Dents-du-Midi 44, CP 246,  
1868 Collombey

[integration@collombey-muraz.ch](mailto:integration@collombey-muraz.ch)

Tél: 079 944 16 69

Horaires: permanence le lundi de  
15h30 à 17h30 ou sur rendez-vous

## GROUPE MULTICULTUREL POUR LES FEMMES

Par Anne-May Cherix, déléguée à l'intégration

En 2016 le groupe multiculturel pour les femmes de Collombey-Muraz a vu le jour. Il permet de se retrouver, discuter, partager, mieux se connaître. Le groupe favorise les liens entre les femmes de toutes nationalités et tous âges à Collombey-Muraz. Voici des exemples de rencontres: dégustations de spécialités et échanges de recettes, balades dans la région, discussions autour d'un café, sorties culturelles, etc.

Lucia Tabaco est membre de la commission de l'intégration et participe

aux activités du groupe: «Je considère cette expérience comme une belle opportunité de pouvoir partager des moments riches tant au niveau culturel qu'humain avec des femmes issues de différents pays. La convivialité est l'essence même de ce groupe».

Le groupe est gratuit et sans inscription. Chacune est la bienvenue, vient quand elle le souhaite et peut proposer des activités. Pour connaître les dates des prochaines rencontres, plus d'informations auprès de la déléguée à l'intégration.

# EXTRAIT DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



## De juillet 2016 à novembre 2016

### Le Conseil municipal:

- enregistre que sur le territoire communal la taxation fiscale des bâtiments terminés durant l'année 2016 représente un total de 31'200'000.00 francs. Le coût réel de ces constructions est estimé à 48'900'000.00 francs.
- décide d'un soutien financier en faveur de l'association à but non-lucratif des sages-femmes du Chablais pour les activités bénévoles de soutien à la famille.
- décide de soutenir les actions caritatives organisées à la salle polyvalente des Perraires en versant une majeure partie de la location encaissée. Les bénéficiaires sont : pour une part, le Dr Michel Monnier pour Swiss Paray Fund, organisation non gouvernementale (ONG) à Mashai, Thaba-Tseka, Lesotho pour l'autre part, l'association ARFEC (Association Romande des Familles d'Enfants atteints d'un Cancer).
- décide d'un communiqué sur deux situations particulières, à savoir le placement d'été à la crèche-garderie les Meniots et sur les repas de midi pour les élèves du CO. Ce communiqué est consultable sur le site internet communal.
- décide d'une modernisation du système de comptage, de relevé et de facturation de la consommation d'eau potable par l'acquisition et la mise en place de procédés de relevés à distance. L'investissement global est de Fr. 600'000.00 et les travaux seront échelonnés sur 4 ans.
- déplore qu'à la suite de la contestation communale formulée et les arguments présentés, la décision finale de la commission fédérale de Poste confirme la suppression du bureau de poste de Muraz pour la transformer en agence postale.
- prend connaissance que Swisscom a planifié le développement du réseau de fibre optique sur le territoire communal et plus particulièrement en zone industrielle de Reutet et de Bovéry. Les travaux sont planifiés de mai à décembre 2017.
- décide d'une convention intercommunale avec le Conseil municipal de Monthey pour régler les participations financières, en rapport avec l'exploitation d'un Foyer de Jour au sein de l'EMS La Charmaie SA à Muraz.
- décide dans le cadre du développement durable, d'une action pour l'aménagement d'un site convivial proche du Cycle d'Orientation, les objectifs de cette action étant:
  - améliorer l'image du site scolaire (périmètre immédiat du CO) en améliorant les aménagements extérieurs avec des solutions simples et économiques.
  - favoriser son appropriation comme lieu de vie et son respect par les élèves en faisant la part belle à l'émotion et à la convivialité, ainsi qu'à la nature (biodiversité et alimentation).

# LE CONSEIL MUNICIPAL 2017-2020

**Les «nouveaux» élus:** Natercia Knubel et Alexis Turin rejoignent les 5 sortants Yannick Buttet, Olivier Turin, Mikaël Vieux, Jean-Luc Planchamp et Sandra Cottet Parvex.

Retrouvez le détail des commissions et délégations sur [www.collombey-muraz.ch](http://www.collombey-muraz.ch)



**Yannick Buttet**  
Président

- Présidence



**Olivier Turin**  
Vice-président

- Jeunesse & Formation



**Mikaël Vieux**  
Conseiller municipal

- Economie et infrastructures



**Natercia Knubel**  
Conseillère municipale

- Vie en Commun



**Jean-Luc Planchamp**  
Conseiller municipal

- Sécurité & voirie



**Sandra Cottet Parvex**  
Conseillère municipale

- Développement durable / Mobilité



**Alexis Turin**  
Conseiller municipal

- Aménagement du territoire et Constructions

Madame Geneviève Burdet-Défago, Conseillère municipale de 2009 à 2016 et M. Jean-Pierre Veuthey, Conseiller municipal de 2001 à 2016 ont décidé de ne pas se représenter pour un nouveau man-

dat. Qu'ils soient vivement remerciés pour leur engagement en faveur des citoyens durant la période passée à l'Exécutif et qu'ils puissent profiter pleinement du temps disponible que leur fin de mandat va leur offrir.



Il est des personnages qui marquent la vie politique d'une région. Antoine Lattion est incontestablement de ceux-là. Homme de décision mais également de consensus, il a présidé la Commune de Collombey-Muraz de 1984 à 2000, avant d'être nommé préfet en 2001. A ce poste, il a

fait profiter le district de Monthey et plus largement tout le Chablais de ses compétences, avant de tirer sa révérence fin 2016. Merci M. Lattion pour votre engagement en faveur de la Collectivité durant toutes ces années et ...Bonne retraite!



# CONSEIL GENERAL

## BILAN DE LEGISLATURE 2013-2016

Le 31 décembre 2016, le Conseil général de Collombey-Muraz est arrivé au terme de sa première législature. C'est l'occasion de faire un bilan puisqu'il a tout de même siégé à 19 reprises entre le 1<sup>er</sup> janvier 2013 et le 31 décembre 2016.

En début de législature, la mise en application des bases de travail a nécessité quelques temps d'adaptation pour chaque élu. Le Bureau du Conseil général a dû prendre rapidement les bonnes décisions pour permettre à ses membres d'adopter les budgets, d'accepter les comptes et de voter les règlements communaux. De son côté, le plénum a fait l'apprentissage du fonctionnement d'un appareil législatif et tend à en assimiler les règles.

### Règlement du Conseil général et Règlement communal d'organisation

Parti de rien, la première tâche du Conseil général a été de se doter d'un Règlement interne. Celui-ci définit notamment l'organisation (Bureau, commissions, chef de groupe, ...), le fonctionnement (convocation, vote, prise de parole, ...) et les modes d'interventions possibles (motion, postulat, résolution, interpellation, question). La création de 4 commissions permanentes, en sus de la commission de gestion, a eu pour rôle d'impliquer un maximum d'élus dans leur nouvelle tâche.

Rapidement, le plénum a demandé au Conseil municipal de mettre en place un Règlement communal d'organisation (RCO) afin de pouvoir se prononcer sur les budgets communaux rubrique par rubrique et non pas de manière globale. Une fois le RCO adopté par votation populaire, le Conseil général a pu se prononcer sur les budgets en procédant à des analyses approfondies et en proposant des amendements au projet de la Municipalité.

Finally, lors de la séance du 17 octobre 2016, profitant de ses premières expériences, le plénum a apporté certains changements à son propre Règlement et ce, afin de l'adapter et de le rendre plus compréhensible pour les conseillers généraux appelés à siéger dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### Règlements communaux de portée externe

Le Conseil général a voté l'introduction ou la modification de 7 règlements communaux. Il l'a fait en une seule ou en deux lectures selon l'urgence ou l'importance des sujets traités. Il s'est ainsi prononcé favorablement sur les textes concernant : 1° le prélèvement des droits de mutations communaux additionnels, 2° les tarifs au réseau d'eau potable, 3° les tarifs d'épuration et de raccordement au réseau d'égouts et traitement des eaux usées, 4° les structures jeunesse, 5°-6° les déchets (versions provisoire et définitive) et 7° les vignettes ou autorisations de stationnement.

### Crédits d'engagement

Le Conseil général a accepté un premier crédit d'engagement de 8.34 millions francs lié au projet de transformation et d'extension de l'école primaire des Perrières ainsi qu'un second portant sur le montant de frs 23'110'000 francs lié à la vente et à l'octroi d'un prêt pour l'EMS La Charmaie.

### Interventions

Le Conseil général a dû traiter 57 interventions de conseillers généraux. Il en a accepté 20, ce qui a obligé la municipalité à rédiger un règlement, procéder à des études approfondies et apporter des réponses étoffées sur des sujets déterminés. Outre des sujets récurrents comme la Raffinerie de Collombey ou l'Agglomération, les thèmes abordés ont notamment été les conditions de travail du personnel de nettoyage des bâtiments publics, l'ouverture des guichets communaux, les zones industrielles utilisables sur notre commune, les places de parc autour des terrains de sport, la structure d'accueil petite enfance, le Label «Commune en Santé» ou l'amélioration du taux de survie en cas d'accident cardio-respiratoire.

Un outil de travail pratique, performant et innovant sur le plan communal a en outre vu le jour: le formulaire électronique officiel. Les interventions des élus sont dès lors devenues plus lisibles et ont gagné en uniformité.

### Site Internet

Le Conseil général s'est doté et se retrouve désormais pourvu d'une page Internet publique ainsi que privée sur le site communal. L'accès du public à tous les documents officiels (procès-verbaux, interventions, rapports des commissions, ...) est ainsi garanti, la partie privée étant réservée aux seuls membres du Conseil général.

### Passage des documents papiers aux documents électroniques

Afin de tenir compte des moyens techniques modernes à disposition et d'éviter des dépenses à la collectivité, les documents sont désormais transmis en version électronique aux conseillers généraux, la plupart disposant de tablettes de lecture. En passant de la version papier à la version électronique,

ce qui est une innovation certaine en la matière, notre Conseil général évite l'impression inutile de nombreuses feuilles de papier et permet de faire des économies à la commune.

**Collaboration avec la Municipalité et les tiers**

En partenariat avec l'Administration communale et le Conseil municipal, le Bureau a planifié les séances du Conseil général, a élaboré les ordres du jour et a convoqué ses membres. L'optimisation et la coordination de toutes ces tâches étaient primordiales. Le secrétariat municipal fut mis en relation avec la société «Recapp IT AG» pour son application de technologie en reconnaissance vocale nécessaire à l'enregistrement des

séances du plénum et à la rédaction des procès-verbaux mot-à-mot. Les conseillers municipaux ont participé sur demande aux séances des commissions du Conseil général afin d'apporter des réponses aux questions des membres des commissions et de leur permettre de rédiger un rapport final à l'intention du Conseil général.

**Conclusion**

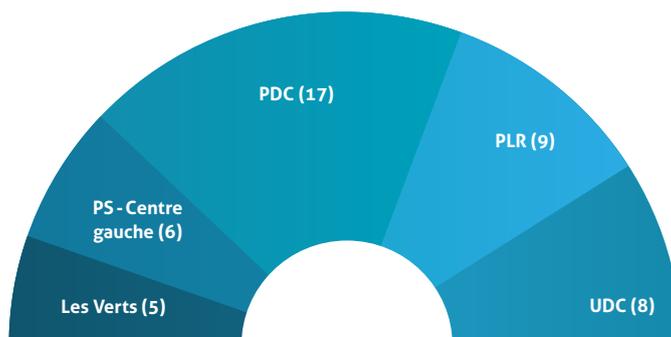
Le Conseil général de Collombey-Muraz, dans le respect de la séparation des pouvoirs, a pleinement rempli le rôle qui lui est dévolu. Il a fortement évolué depuis son institution. Je ne vais pas parler des débats politiques, ceux-ci auront toujours leur place au sein d'un tel organe surtout s'ils sont motivés par

l'intérêt public. Par contre, je crois que je peux affirmer sans autre que si le Conseil général de Collombey-Muraz a certes tenu de longues séances, il s'est par contre doté d'outils et de moyens modernes que d'autres conseils généraux du canton n'ont pas encore réussi à adopter!

Je souhaite plein succès à mon successeur, ainsi qu'à tous les membres du Conseil général pour la période législative qui vient de débiter.

**Bertrand Fontannaz**  
Président du Conseil général  
de 2013 à 2016

**Le Conseil général 2017-2020, qui a siégé la première fois le 30 janvier dernier.**



PDC	
Elu	Arlettaz Pauline
Elu	Bressoud Alain
Elu	Baré Rouiller Nathalie
Elu	Bétrisey Nicole
Elu	Clay Robert (Bob)
Elu	Fracheboud Maria Encina
Elu	Gollut Emmanuel
Elu	Genolet Lionel
Elu	Gaillard David
Elu	Lattion Eric
Elu	Métraiiller Marie
Elu	Parvex Romain
Elu	Parvex Joël
Elu	Sotillo José
Elu	Schaffhauser Pascal
Elu	Turin Michel
Elu	Udressy Philippe

PLR	
Elu	Birbaum Thomas
Elu	Borgeaud Jacques
Elu	Cottet-Bugnon Véronique
Elu	Cottet Loan
Elu	Hohenauer-Udriot Maryline
Elu	Kunz Reto
Elu	Olloz-Burdet Gabrielle
Elu	Vuille Côme
Elu	Zurcher Cédric

Les Verts	
Elu	Cretton Nathalie
Elu	Fauquet Lucie
Elu	Morisod Florent
Elu	Morisod Carole
Elu	Rohrbach Eva

PS - Centre gauche	
Elu	Chervaz Véronique
Elu	Cretton Anaïs
Elu	Delarze Madeleine
Elu	Ostrini Olivier
Elu	Rouiller Samuel
Elu	Schmid Daniel

UDC	
Elu	Angst Stéphane
Elu	Gex-Fabry Alexis
Elu	Gex-Fabry Romain
Elu	Jomini Jonathan
Elu	Vieux Cédric
Elu	Vieux Edgar
Elu	Vannay Damien
Elu	Vanay Guillaume



# BATIMENT SCOLAIRE DES PERRAIRES

## ENTRE MODERNISME ET TRADITION

Par l'administration communale

Le vénérable bâtiment des Perraires, construit au début des années 70, a entamé une véritable mue et nous pourrions bientôt l'admirer dans sa nouvelle robe! En effet, il sera terminé sous peu et verra ses murs colonisés par une ribambelle d'enfants en août 2017. Au modernisme de l'agrandissement, nouvelle aile terminée au printemps 2016, s'est substituée une transformation plus douce du bâtiment existant respectant la tradition du système CROCS qui a prévalu dans de nombreuses constructions scolaires dès les années 60.

Le résultat final se veut résolument moderne dans le choix des matériaux (béton et aluminium entre autres) tout en conservant cet aspect extérieur qui respecte les codes du bâtiment original. Situé idéalement au centre de notre territoire communal, cette « nouvelle » école des Perraires s'est vue augmentée de 9 salles de classe supplémentaires

dans son extension (dont 3 potentiellement pour les classes 1-2H) et comptera ainsi au total 16 salles de classe dans sa configuration finale. Dans la partie rénovée, une salle ACM, une salle des maîtres ainsi qu'une salle d'appui (séparée en 4 espaces indépendants) seront également à disposition des enseignants et des élèves.

Si actuellement 6 classes (environ 140 élèves) profitent de la nouvelle aile depuis la rentrée d'août 2016, à terme plus de 380 élèves pourraient occuper l'entier du bâtiment. Avec l'évolution démographique de notre commune, la « nouvelle » école des Perraires sera en mesure d'accueillir dignement les nouvelles générations d'élèves qui, espérons-le, fouleront ces nouveaux couloirs larges et lumineux avec autant de plaisir et d'assiduité que leurs aînés durant les 40 dernières années!

# CHÂBLE DES NEYRES

Par l'administration communale

Éthymologiquement, un châble est un chemin en forêt par lequel les bûcherons faisaient dévaler les billes de bois. Aux Neyres, ce chemin sert notamment aux enfants pour se rendre à l'école. Particulièrement gras et glissant en automne et en hiver, il nécessitait une réfection qui a été menée de manière efficace et professionnelle par la protection civile durant l'été 2016, dans le cadre d'un cours de répétition. Cette opération, au coût particulièrement modeste, a permis la réhabilitation du châble des Neyres qui est à nouveau esthétique et sécurisé.



# FOYER DE JOUR LA CHARMAIE

Par Hervé Fournier, Diercteur de La Charmaie

Le foyer a pour mission principale de contribuer au maintien d'une vie autonome à domicile, ceci par des prestations adaptées aux besoins spécifiques de la personne âgée.



## Mission

Le foyer a pour mission principale de contribuer, en complémentarité avec les autres services concernés, au maintien d'une vie autonome à domicile, ceci par des prestations adaptées aux besoins spécifiques de la personne âgée. Il s'agit de promouvoir l'autonomie et le mieux-être des utilisateurs et de soutenir et décharger la famille et l'entourage, tout en favorisant le maintien de l'intégration dans un réseau social.

## Une équipe pluridisciplinaire

Une équipe de professionnels constituée d'une infirmière responsable, d'une animatrice et d'assistantes du domaine santé-social, assure une prise en charge globale des personnes fréquentant le foyer de jour. Cette équipe travaille en partenariat avec l'entourage, le médecin traitant, les services d'aide à domicile et les services hospitaliers et extra-hospitaliers.

## Activités proposées

Le programme d'animation propose des activités diversifiées ayant pour but de favoriser l'autonomie, le dialogue, la rencontre, la diminution de l'angoisse et la sécurisation des résidents.

Les activités proposées sont notamment les suivantes:

- Divers ateliers tels que création, mémoire, chant et musique
- Cuisine, films, promenades et sortie, activités intergénérationnelles
- Gym douce, jeux de société, lotos, bricolages divers
- Lecture des quotidiens et lecture animée par une conteuse

## Conditions d'admission

- Être en âge AVS
- Remplir le formulaire de pré-inscription à obtenir au secrétariat.
- Participer à une journée découverte au foyer de jour

## Prix/Administration

Le prix de la journée : CHF. 60.--. Ce prix inclut le matériel nécessaire aux activités, le repas de midi, les boissons et les collations. Il existe des possibilités de soutien financier par le biais des prestations complémentaires de l'AVS. Les prestations de soins sont facturées indépendamment du forfait journalier. Cette facture doit être acquittée par vos soins et être adressée à votre Caisse Maladie afin d'en obtenir le remboursement.



## Résidence La Charmaie

1893 Muraz

024 473 53 53

info@charmaie.ch



www.charmaie.ch



# AGGLOMERATION DU CHABLAIS



Vue aérienne de l'ensemble du périmètre aggro

A la fin 2016, le dossier de Chablais Agglo, dit PA3, a été déposé auprès de la Confédération. Avec les 93 mesures prévues, devisées à 131 millions de francs, les six communes d'Aigle, Bex, Collombey-Muraz, Massongex, Monthey et Ollon et les cantons de Vaud et du Valais entendent se donner les moyens de mettre en œuvre leur vision d'une agglomération multipolaire et interconnectée. Proposant une vision d'avenir en matière de paysage, d'urbanisation et de mobilité, ce projet table sur une croissance de plus de 11'300 habitants et 5'700 emplois à l'horizon 2030.

Parmi les mesures phares, un bus d'agglomération assurera la desserte des centres urbains, mais aussi des villages, des hameaux et des zones commerciales et d'activités. Sont également prévus l'amélioration du réseau de mobilité douce, le réaménagement des traversées de villes et de villages, la mise en place d'interfaces multimodales de qualité aux diverses haltes et gares ainsi que de nouveaux franchissements sur le Rhône. Au total, pour la période 2019-2022, 53 mesures sont définies pour un montant de 96 millions de francs. L'ensemble du dossier ainsi que le rapport faisant suite à la consultation publique sont disponibles en ligne sur le site [www.chablais.ch/agglo](http://www.chablais.ch/agglo)

## Une volonté politique

En juin 2008, six communes, Chablais région et les deux cantons avaient signé une Charte d'intention affirmant leur volonté de créer « une agglomération bipolaire, fortement interconnectée, à haute qualité du cadre de vie et des activités économiques ». Par cette décision, c'est toute la région qui entendait se positionner par rapport à l'Arc lémanique et l'Arc alpin. Déposé en 2011, un premier projet, dit PA2, a permis d'obtenir un co-financement pour une série de mesures de mobilité douce et a favorisé l'acceptation du nouveau tracé de l'AOMC à Collombey et Monthey.

Le dépôt d'un nouveau dossier, dans le cadre des projets d'agglomération de 3e génération va permettre de tenir compte des recommandations de la Confédération, mais aussi d'intégrer la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire \ LAT \ et de tenir compte des plans directeurs cantonaux révisés.

#### Une gouvernance à renforcer

En parallèle à l'élaboration du dossier PA3, la mise en œuvre du PA2 a démarré, dès 2016, en douceur. Elle va se poursuivre, pour la dizaine de mesures cofinancées,

avec l'espoir que l'administration fédérale accepte, d'ici l'automne 2017, ce nouveau dossier PA3 pour la totalité des 43 mesures préconisées. C'est dire que l'agglomération du Chablais va progressivement acquérir son statut plein et entier, qui nécessitera une gouvernance renforcée. Dans cette optique, il est prévu tout particulièrement et sans attendre, de coordonner, de manière plus étroite et systématique, le travail des responsables techniques des six communes, notamment en matière d'infrastructures routières, de travaux publics et de mobilité douce.

Pour ce qui concerne les deux cantons de Vaud et du Valais, il s'agira également de poursuivre sur la lancée de l'étude et de faire en sorte que la mise en œuvre des mesures puisse se faire dans un processus de collaboration, notamment avec les trois services s'occupant de la mobilité, du développement territorial et de l'économie.



**Georges Mariétan**  
chef de projet  
Chablais Agglo

## LES MESURES POUR COLLOMBEY-MURAZ

**Sur les 43 mesures d'infrastructures qui devraient bénéficier d'un cofinancement fédéral, 28 sont en catégorie A (2019-2022) et 15 en catégorie B (2023-2026) Parmi ces 43 mesures, 14 touchent directement la commune de Collombey-Muraz. Nous les présentons ici très sommairement:**

- 1 Nouveau franchissement du Rhône à la Charbonnière entre les zones d'activités d'Aigle et de Collombey-Muraz.
- 2 Extension des cheminements de mobilité douce le long des voies ferrées à Monthey
- 3 Aménagement d'un cheminement de mobilité douce entre Collombey et Monthey, le long de la route cantonale
- 4 Aménagement d'une liaison de mobilité douce entre Collombey-Muraz et Ollon

- 5 Aménagement en faveur de la mobilité douce, Clos-Novex et Pré Raye à Collombey
- 6 Liaison principale de mobilité douce entre Collombey-Muraz et le Rhône
- 7 Réaménagement de la route centrale entre Collombey et Monthey
- 8 Réaménagement de la route cantonale en traversée de Collombey-Village
- 9 Réaménagement de la route cantonale en traversée de Muraz
- 10 Capacité et sécurisation routière de la jonction autoroutière de St-Triphon
- 11 Interface à la halte CFF-AOMC de Collombey-Corbier
- 12 Interface à la halte CFF des Perraires

- 13 Nouvelle liaison routière sous les voies CFF et le quartier Clos-Donroux à Monthey
- 14 Développement du réseau de bus d'agglomération

**A ces mesures, il est important d'ajouter 4 mesures, intitulées « de rang supérieur » dont le financement repose sur d'autres bases légales et qui ont un impact considérable :**

- 1 Nouveau tracé de la ligne ferroviaire AOMC entre Monthey et Collombey-Muraz
- 2 Augmentation des cadences de la ligne ferroviaire AOMC entre Aigle et Monthey
- 3 Amélioration de la desserte sur les lignes ferroviaires CFF, notamment sur la ligne St-Maurice-St-Gingolph
- 4 Halte CFF les Perraires

Les choix de Francine



**En quête de reconnaissance**

Yves Balet  
Edition Slatkine

C'est en période de vendanges que j'ai découvert ce roman dont l'intrigue se déroule en Suisse romande. Un meurtre, un fils en mal de reconnaissance tout paraît simple et le suspect vite trouvé. C'est sans compter sur un avocat tenace qui défait patiemment les nœuds bien serrés d'une histoire de famille et de vin.



**En attendant Bojangles**

Olivier Bourdeau  
Edition Finitude

Dans cette histoire, seule la fantaisie a le droit de cité ; travail, école, contraintes et obligations sont oubliés. Celle qui donne le ton, c'est la mère; le fils et le père suivent... Olivier Bourdeau nous invite dans une famille originale, extravagante qui ira au bout de sa tragédie. C'est un roman qui traite de l'amour et de la folie sur un fond de musique de Nina Simone et tant pis si l'image de la page de couverture est un peu simpliste.

# LES BIBLIOTHECAIRES PARTAGENT LEURS COUPS DE COEUR...

Les choix de Pascale



**On joue ?**

Hervé Tullet  
Ed. Bayard Jeunesse

Hervé Tullet crée des livres qui donnent des pouvoirs magiques ... Dans ce nouvel album, l'enfant, de son doigt, suit la ligne pour guider le point jaune qui devient, au fil des pages, son copain de jeu. Il le fait sauter, tournicoter, changer de couleur ou disparaître. Là, le livre se transforme en véritable jeu.



**Copain voyage Angleterre**

Myriam et Nicolas Martelle  
Ed. Milan

Voilà enfin un guide de voyage pour les jeunes! Papa et maman ne seront plus seuls à décider des visites pendant les vacances en Angleterre. Cartes pour situer les principaux points d'intérêt, parcours à thème (Harry Potter, Robin des Bois, ...), anecdotes, faits historiques, quiz: c'est ludique, humoristique et instructif... également pour découvrir le pays sans bouger de chez soi. Le même guide existe pour Paris.

Les choix de Samantha



**L'amour, le Japon, les sushis et moi**

Naïma Murail-Zimmermann  
Edition Albin Michel Jeunesse

Une adolescente déménage avec sa famille dans une ville inconnue à l'autre bout du monde! Destination: Nagoya au Japon. Elle devra apprendre à respecter les règles de savoir-vivre dans ce pays où pratiquement tout est formaté. Pas facile pour une ado au caractère franc, qui a surtout une tendance à se mêler des affaires des autres... J'ai trouvé particulièrement intéressant le découpage des chapitres qui débute avec l'évocation d'une fête traditionnelle. Même si le récit est dépaysant, on apprend beaucoup sur le quotidien des japonais.



**Ma mère, le crabe et moi**

Anne Percin  
Editions du Rouergue

L'histoire est bouleversante, car le sujet est d'actualité et réel (cancer du sein). Le récit n'est pas larmoyant malgré la gravité du sujet. Toutefois, il y a des moments drôles, plus légers comme la scène de la piscine. J'ai beaucoup aimé ce roman, car la narratrice nous explique toutes les étapes de la maladie que subit sa maman et nous décrit également son ressenti et ses questionnements.

# ÉCOLES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Par Sandra Cottet Parvex, Conseillère municipale



Depuis 2014, la Commune de Collombey-Muraz a engagé un processus pour formaliser et renforcer ses efforts en matière de développement durable.



Quatre axes prioritaires ont été définis pour la poursuite de cet engagement, dont celui traitant de la Cohésion sociale et de l'Éducation. La mise en place d'actions concrètes au sein des écoles a ainsi été initiée, en lien avec la vie collective, la convivialité et la mobilité sur le chemin de l'école.

## Pour un site scolaire convivial (Perraires / Cycle d'Orientation (CO))

Des espaces peu conviviaux, impersonnels et qui ne sont que partiellement respectés, tels sont décrits les abords du site des Perraires et du CO en particulier. Fort de ce constat, la mesure proposée a pour but d'améliorer les aménagements extérieurs du site scolaire et de responsabiliser les élèves afin de favoriser le respect d'un espace convivial et son appropriation comme lieu de vie. Diverses actions, issues d'une démarche participative avec les enseignants et les élèves du CO, ont été proposées pour améliorer la convivialité du site, telles que:

- la pose de mobilier urbain (bancs, poubelles)

- la réalisation de graffitis décoratifs dans le cadre des cours de dessin
- la création et la gestion par les élèves de massifs fleuris, permettant de mettre en pratique les cours de botanique et de fournir les herbes aromatiques pour les cours de cuisine
- l'exposition de sculptures réalisées par les élèves lors des cours de travaux manuels

Une réflexion est également en cours concernant la possibilité de réaliser une piste finlandaise autour du site, afin d'offrir un espace ludique et sportif ouvert à tous ainsi qu'aux élèves dans le cadre de leurs activités sportives.

## Mobilité durable sur le chemin de l'école (Perraires / Corbier / Ecole de Muraz)

La mobilité sur le chemin de l'école est un objet de préoccupation, tant pour les autorités communales que pour la direction des écoles. Parmi les actions existantes, on peut relever la sensibilisation faite auprès des nouveaux habitants concernant la mobilité douce et

la sécurité sur le chemin de l'école, de même que l'action de la police auprès des élèves afin de les sensibiliser aux questions de sécurité. Une analyse plus détaillée de la mobilité scolaire a été entreprise, à travers un questionnaire élaboré par la commission scolaire et qui a été distribué aux enfants et aux parents. Constat réjouissant, beaucoup d'enfants viennent à l'école à pied, à vélo ou en trottinette, ce qui mérite d'être maintenu et encouragé. Cette démarche a pour but de mieux connaître la réalité de la mobilité scolaire sur le territoire communal, de promouvoir un chemin de l'école sûr et convivial et d'inciter parents et enfants à une mobilité plus rationnelle, bonne pour la santé et respectueuse de l'environnement.

Ce projet est porté par la Délégation de l'Environnement et la Direction des écoles, en partenariat avec la Fondation pour le Développement Durable des Régions de montagne (FDDM) et avec le soutien de la fondation Education21 pour l'éducation en vue d'un développement durable.

## A PIED A L'ECOLE

Par Fabienne Clapasson, Présidente de l'association des parents d'élèves

Lors de la journée Internationale "A Pied à l'école", les élèves ainsi que quelques mamans ont eu l'occasion de se familiariser avec le Pédibus.

En effet, l'Association de Parents d'Elèves avait organisé, en collaboration avec les enseignantes et la responsable du Pédibus Valais, une matinée de chasse au trésor. Un cours de zumba

leur a aussi été offert par Let's Dance comme mise en forme matinale. Les enfants ont également eu le plaisir de faire la connaissance d'Amélie Reymond, octuple championne du monde de télémark et marraine du Pédibus Valais.

Pour les récompenser de leurs efforts, le comité de l'APE avait préparé un petit festival de cakes.

Encore un grand bravo à tous ces petits bout'choux qui, nous l'espérons, continueront à «utiliser» la mobilité douce pour leurs déplacements tout en motivant leurs parents à en faire de même !

# QUELQUES CLICHES DE 2016

RETROUVEZ QUELQUES MOMENTS DE CETTE 2EME PARTIE D'ANNEE

**21**  
octobre

Spectacle La Grande Gynandre  
à la Salle des Combles



**21**  
octobre

Inauguration des nouvelles  
rames de l'AOMC



MUR'Artistes, Un spectacle haut en couleurs et  
un don apprécié à sa juste valeur

**17**  
septembre

# DE NOUVEAUX HORAIRES POUR L'ADMINISTRATION

Dans le cadre d'une réflexion globale, le Conseil municipal a arrêté de nouveaux horaires pour l'administration communale. Il a retenu l'introduction d'horaires différenciés en fonction des secteurs d'activités et des particularités liées à leur fonctionnement, le but étant de trouver un équilibre amélioré entre le temps consacré à l'accueil et celui dédié au travail administratif. Ainsi, dès le 1er janvier 2017, vous pouvez vous adresser aux différents services de l'administration communale de la manière suivante :

 Réception principale	
Maison de Commune, 1 <sup>er</sup> étage	
<b>Le matin</b>	De 07h30 à 12h00
<b>L'après-midi</b>	De 13h30 à 17h30 (le vendredi jusqu'à 16h00)
 Office de la population	
Maison de Commune, Rez-de-chaussée	
<b>Le lundi</b>	08h30-11h30 / 13h30-19h00
<b>Mardi et jeudi</b>	De 08h30 à 11h30 / après-midi sur rendez-vous
<b>Mercredi</b>	08h30-11h30 / 14h00-17h00
<b>Vendredi</b>	8h30-13h00 / après-midi sur rendez-vous
 Contributions	
Maison de Commune, 2 <sup>eme</sup> étage	
<b>Le matin</b>	De 08h30 à 11h30
<b>L'après-midi</b>	De 14h00 à 17h00 (le vendredi jusqu'à 16h00)
 Service technique	
Maison de la Cour	
<b>Le matin</b>	De 08h30 à 11h30
<b>L'après-midi</b>	De 14h00 à 17h00 (le vendredi jusqu'à 16h00)
 Bibliothèque	
Site des Perraires	
<b>Mardi et vendredi</b>	De 15h00 à 19h00
<b>Mercredi</b>	De 14h00 à 19h00

Vous n'avez pas la possibilité de vous rendre à l'administration communale durant les heures d'ouverture ? N'hésitez pas à prendre contact avec nous. Nous fixerons ensemble un rendez-vous à votre convenance (024/473.61.61)  
www.collombey-muraz.ch

# NOTRE COMMUNE DANS VOTRE OBJECTIF



Le Conseil municipal de la législature 2017-2020, prêt à relever les défis que notre Commune devra affronter. Gérard Parvex (secrétaire municipal), Mikaël Vieux, Sandra Cottet Parvex,

Jean-Luc Planchamp, Yannick Buttet, Alexis Turin, Natercia Knubel et Olivier Turin (de gauche à droite) posent ici devant la maison de Commune un soir de décembre 2016.



Faites nous parvenir une proposition de photo pour une prochaine édition à [commune@collombey-muraz.ch](mailto:commune@collombey-muraz.ch)

